



Animation pour enfants événementielle

Par **animatricesenfants**, le **24/10/2012 à 12:10**

Bonjour à tous, nous sommes deux amies de 18 ans étudiantes en droit et AES. Nous souhaiterions créer une entreprise ensemble qui proposerait une garde d'enfants et de l'animation lors de soirées privées (mariages, baptêmes etc.) et également l'animation des goûters d'anniversaires d'enfants.

Voici nos différentes questions:

Quel type juridique devrait prendre notre "entreprise"? (micro entreprise, SARL, etc.)

Quel sera alors notre statut?

Faut-il des diplômes particuliers, notamment pour la garde des enfants de moins de 3 ans? Nous avons le BAFA et le diplôme des premiers secours.

A-t-on besoin d'un apport financier pour créer ce type de société? Or matériel et jouets nécessaires à l'animation. De plus, le siège social se trouvera au domicile de l'une d'entre nous.

Toute information supplémentaire sera la bienvenue, ce n'est qu'un début de projet, donc nous n'avons pas pensé à tous...

Merci d'avance de vos réponses